



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



47^e CONSEIL DIRECTEUR

58^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., É.U.A, 25-29 septembre 2006

RÉSOLUTION

CD47.R3

PROGRAMME DE SANTÉ POUR LES AMÉRIQUES 2008-2017

LE 47^e CONSEIL DIRECTEUR,

Ayant examiné le document CD47/8 relatif à la formulation d'un Programme de santé pour les Amériques, 2008-2017 ;

Reconnaissant la valeur et la nécessité d'un tel programme pour les États membres, ainsi que pour les autres parties qui œuvrent à l'amélioration de la santé publique dans les Amériques ;

Notant avec satisfaction les progrès accomplis à ce jour au sujet de l'élaboration du Programme,

DÉCIDE :

1. De féliciter le Groupe de travail consultatif spécial et le Groupe de travail sur le Programme de santé pour les Amériques, 2008-2017 pour leurs réalisations et les progrès accomplis, et de rendre hommage à l'engagement exceptionnel en temps et en ressources des États membres participant à ces groupes ;
2. De faire siennes les recommandations figurant dans le document CD47/8 relatives à l'élaboration d'un Programme de santé pour les Amériques ;
3. D'encourager tous les États membres de la Région des Amériques à participer au Programme de santé pour les Amériques à mesure qu'il sera formulé par l'entremise d'une vaste série de consultations participatives jusqu'à la fin de 2006 et en 2007 ;
4. De demander à la Directrice d'appuyer le travail conjoint des États membres en vue de définir et d'appuyer le Programme de santé pour les Amériques, 2008-2017;

5. De demander à la Directrice de s'assurer que les accords conclus dans le cadre du Programme de santé pour les Amériques, 2008-2017 soient reflétés dans l'élaboration du Plan stratégique du Bureau sanitaire panaméricain, 2008-2012.

(Cinquième réunion, le 27 septembre 2006)